LE SYSTÈME D'INSPECTION DES PÊCHES—LA POSITION DU GOLIVERNEMENT

M. Fernand Robichaud (Westmorland-Kent): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Le premier ministre peut-il nous assurer que, à l'avenir, de telles ingérences politiques dans notre système d'inspection ne se répéteront plus?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, à mon avis, les gestes posés par le ministre ont été, sans aucun doute, des gestes posés de bonne foi, dans l'intérêt, comme il le percevait, des pêcheurs, des emplois ainsi que de la sécurité et de la santé. C'est un jugement de valeur qu'il a posé relativement à une situation donnée.

Il a exercé une autre perception avec sa décision dimanche qu'il nous a transmise aujourd'hui. C'est un homme des plus honorables pour l'avoir fait.

[Traduction]

LES RENSEIGNEMENTS TRANSMIS AU BUREAU DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Il y a une nette divergence entre les propos du premier ministre et ce que l'ex-ministre des Pêches a dit vendredi dernier quant aux renseignements transmis au bureau du premier ministre au sujet du thon.

L'ex-ministre des Pêches a affirmé que le bureau du premier ministre était parfaitement renseigné et qu'il possédait tous les détails. Le premier ministre dit maintenant à la Chambre que son bureau avait reçu un appel téléphonique en juillet au sujet d'une émission de télévision. C'est une toute autre chose.

Voici ma question au premier ministre: confirmera-t-il que le 13 août dernier, des fonctionnaires du ministère des Pêches ont informé son bureau que des poursuites étaient sur le point d'être intentées dans cette affaire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je ne peux confirmer cette date précise. Je peux seulement confirmer ce que j'ai déjà dit soit que durant l'été, en juillet sauf erreur, d'après ce qu'on m'a dit, un fonctionnaire ou des fonctionnaires du ministère des Pêches et des Océans ont rendu visite à un fonctionnaire du bureau du premier ministre et lui ont fait part de certains faits qui portaient sur la diffusion prochaine d'une émission de télévision traitant de la question en cause.

Le fonctionnaire du bureau du premier ministre a selon toute apparence attendu que l'émission soit télévisée et comme elle ne l'a pas été, il en a déduit que les choses en resteraient là, et je n'ai donc pas été mis au courant. Tels sont tous les renseignements que je peux donner à mon honorable ami.

Questions orales

L'AVIS CONCERNANT LES POURSUITES IMMINENTES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, il semble y avoir dans la réponse du premier ministre la confusion de divers événements distincts. Je crois savoir que le ministre des Pêches a fait ce qu'il fallait à ce moment-là, le 28 juillet, si je comprends bien, qui était d'informer le premier ministre de ce qui se passait, selon ce que le ministre des Pêches nous a dit avec force détails.

La question que je viens de poser au premier ministre ne portait pas sur la réunion du 28 juillet, mais sur des renseignements dont on me dit qu'ils ont été communiqués le 13 août au sujet de poursuites imminentes de la société productrice du thon dont le pays a tellement entendu parler ces derniers jours.

Le premier ministre peut-il confirmer que les services du ministère des Pêches ont informé son cabinet de la situation au milieu du mois d'août?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Non, je ne puis confirmer, je ne puis nier non plus. Je pensais que c'était quelque temps auparavant, au mois de juillet, que cette question a été évoquée de la façon que j'ai dite.

L'incident, suivant ce qu'on m'a dit, c'est qu'un événement qui s'est produit au cours de l'hiver ou du printemps, qui était déjà survenu, allait faire l'objet d'un reportage télévisé durant l'été. Voilà pourquoi les services du ministère des Pêches ont approché un représentant de mes services pour le mettre au courant. Ils ont, semble-t-il, discuté en détail ce sur quoi l'émission télévisée allait apparemment porter, et ce fut tout. Elle n'a pas passé et l'affaire ne m'a pas été signalée.

Étant donné l'autre date mentionnée par mon honorable ami, qui est postérieure à une date dont j'ai déjà fait état, je me ferai un plaisir de me renseigner et je lui donnerai tous les détails.

ON DEMANDE LE LICENCIEMENT D'UN FONCTIONNAIRE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, compte tenu des conséquences très graves de la décision qu'a prise le ministre en autorisant la vente en magasin de ce poisson de très mauvaise qualité, compte tenu du fait que le premier ministre a démissionné . . .

Une voix: Aurait dû démissionner.

M. Broadbent: ... je veux dire le ministre des Pêches, le premier ministre ne convient-il pas avec moi que si son cabinet fonctionne normalement, s'il a été dûment informé de la situation par le ministre des Pêches cet été et informé quelques semaines plus tard de poursuites possibles, si son cabinet n'a pas rien fait cet été c'est qu'il a été négligent, c'est que le premier ministre a fait preuve de négligence. Ne devrait-il donc pas prendre de mesures pour pallier cet état de choses en licenciant quelqu'un de son bureau?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette question est hypothétique sur trois plans . . .